PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 29 mars 2023**
A LUXEY (40) et en visioconférence **Délibération n°2023-47**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire
Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)
Vu loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire
Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.
L'an deux-mille-vingt-trois, le mardi 29 mars 2023 à 18h30, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à LUXEY (40) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent.**
Date de la convocation : 23 mars 2023

Étaient Présents en présentiel : M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. DUFAY Michel, **M. SORE Serge** portant pouvoir de M. SAINTORENS Denis, **M. ICHARD Vincent, M. DUNOGUES Yves, M. BACHÉ Alain** portant pouvoir de Mme BREQUE Claudie , **M. COUTIERE Dominique , Mme ARDOUIN Aimée** portant pouvoir de M. GILLE Hervé, **M. BLANC-SIMON Jean-Luc, Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoir de M. LANUSSE, **M. BOUFFIN Yann, M. SARTRE Philippe, Mme MESPLES Olga**

Étaient Présents en visioconférence : Mme MARIE Lucie, M. MARTINEZ Manuel, M. VAYSSE Ludovic, Mme WEBER Sophie, Mme BEAUMONT Patricia, M. PAIN Cédric, Mme LE YONDRE Nathalie, M. FORET Thierry portant pouvoir de Mme PIQUEMAL Sophie, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. GLEYZE Jean-Luc, **Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme TAPIN Maylis, Mme LARRUE Marie**

Absents excusés (pouvoirs) : M. GILLE Hervé ayand donné pouvoir Mme Aimée ARDOUIN, M. GLEYZE Jean-Luc ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. DUFAY Michel ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme PIQUEMAL Sophie ayant donné pouvoir à M. FORET Thierry, Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à M. BACHE Alain, M. Denis LANUSSE ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, M. SAINTORENS Denis ayant porté pouvoir à M. SORE Serge,

Absents : M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. LASSALE Jean-Claude, M. BAUDE Vital (excusé), M. DURRIEU Michel, M. PAPADATO Patrick, M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. MONNIER Philippe, M. DECLERCQ Cyrille (excusé),

ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	41	Nombre de voix maximum	98
Quorum élus	14	Quorum voix	50
Nombre de Présents	**24**	**Représentant nombre de voix**	**74**
Nombre de pouvoirs	8	Nombre de voix pour	70
Total présents et pouvoirs	32	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	4

PATRIMOINE NATUREL

Contribution du Parc au programme VALBIOS (Valorisation de la biodiversité des Landes de Gascogne par les sylviculteurs dans le cadre de la gestion forestière de leur propriété) porté par le Syndicat des sylviculteurs du sud-ouest (SySSO) en association avec Alliance-Forêts-Bois (AFB)

Contexte :

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 29 mars 2023**
A LUXEY (40) et en visioconférence **Délibération n°2023-47**

L'étude sur la biodiversité des Landes de Gascogne portée par le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest (SySSO) et coordonnée par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) a permis de révéler la richesse spécifique du Massif des Landes de Gascogne et sa contribution en matière de préservation des espèces.

Fort des résultats le SSSO et Alliance Forêt Bois (AFB) se sont associés pour répondre à l'appel à projet– « Nature et Transitions » de la Région Nouvelle Aquitaine afin de valoriser ces résultats de manière concrète en sensibilisant les sylviculteurs et en formant les opérateurs de la coopérative afin de mettre en œuvre des démarches de poursuite et d'amélioration de la préservation de la biodiversité des propriétés forestières, dans le cadre de leur gestion forestière.

Prestation attendue :

Dans ce contexte, la prestation du Parc est attendue des porteurs de projets et en particulier du Syndicat des sylviculteurs chef de file de VALBIOS pour atteindre collectivement les objectifs suivants :

- Sensibilisation des sylviculteurs adhérents du SSSO et d'AFB aux enjeux biodiversité en lien avec la gestion forestière au sein de leur propriété et notamment sur les habitats spécifiques îlots feuillus et lagunes ;
- Formation des opérateurs terrain de la coopérative à la mise œuvre de pratiques de préservation/gestion sur le terrain ;
- Identification de sites à enjeux pouvant accueillir des aménagements spécifiques en collaboration avec les partenaires du projet;
- Aménagements pilotes de points de suivi pérennes localisé de la biodiversité à destination des associations d'écologues ;
- Valorisation des résultats et recommandations opérationnelles d'amélioration de la biodiversité dans le cadre de la gestion sylvicole d'une propriété.

Le Parc souhaite
- intégrer le projet VALBIOS dans ses activités en cours pour la préservation de la biodiversité (Natura2000/médiation biodiversité/Médiation Rivières et conception d'outils d'informations)
- engager spécifiquement une expertise Forêt et biodiversité pour ce projet.

Le montant total de l'opération est évaluée à 44 615,85 €

Il intègre l'ensemble des contributions relatives aux activités en cours ainsi que l'engagement spécifique forêt et biodiversité. Le détail est décrit dans le tableau suivant : en annexe de la délibération.

Plan de financement proposé :

Parc naturel régional	22 097,19 €
Projet VALBIOS (SySSO)	22 518,66 €
TOTAL	44 615,85 €

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 29 mars 2023**
A LUXEY (40) et en visioconférence **Délibération n°2023-47**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à la majorité (4 voix abstention de M. DUFAY Michel) :

- **DE DELIBERER** sur le projet ci-dessus décrit et son plan de financement
- **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte et document afférent

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 07/04/2023
Qualité : PRESIDENT

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le 11 avril 2023

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20230329-2023-47-DE
Date de réception préfecture : 11/04/2023